

Zoom en 3 axes sur « la société à mission »

REGINE TURMEAU | Le 06/01 à 07:00 |     



L'entreprise à mission tente de répondre aux attentes des jeunes générations : respecter la protection de l'environnement, la justice sociale et l'engagement sociétal. - Getty Images/Nora Carol Photography

Mode d'emploi | La loi Pacte a instauré l'entreprise à mission afin de répondre notamment au besoin croissant de sens des collaborateurs. Analyse de trois idées fondamentales de l'ouvrage d'Errol Cohen sur le sujet.

Créée par la loi Pacte, la société à mission est le résultat d'une réflexion sur le monde de l'entreprise, son histoire, ses réussites et ses échecs. Elle a aussi pour vocation d'être un pari sur l'avenir puisqu'elle répond aux attentes des jeunes générations : respecter la protection de l'environnement, la justice sociale et l'engagement sociétal. Ainsi qu'à leur besoin de sens. Il s'agit de restaurer une entreprise qui ne soit plus tiraillée entre les **exigences de la financiarisation et les souhaits des salariés.**

1) Historique

Chez les Anglo-Saxons, la crise économique des années 2007 à 2012 a été appelée « La Grande Récession ». Des chercheurs de Mines ParisTech ont voulu donner aux sciences de gestion une place scientifique renouvelée. **Idée directrice ?** Le monde contemporain exige des formes d'action collectives. Un nouveau statut apparaît, une « société anonyme à objet social étendu ». Le dirigeant devient plus libre pour engager l'entreprise dans un futur qui ne soit pas réductible à un taux de rentabilité. La part nécessaire d'indépendance face aux actionnaires est mieux définie. Une communauté des entreprises à mission a vu le jour en 2018. Le rapport Notat-Senard va jouer un rôle décisif en instaurant « l'entreprise à mission » dans la marche de la loi. Désormais, les salariés ne sont pas totalement exclus de la politique suivie par l'entreprise. Ce rapport introduit aussi la notion de raison d'être. Avec la loi Pacte, le législateur envoie un signal fort au secteur économique.

2) En pratique

La société à mission implique une mise en oeuvre concrète de la responsabilité sociale d'entreprise et un contrôle effectif de l'action qui en découle. La motivation est au fondement de toute action menée par un individu. C'est la base de l'engagement. Dans la motivation, on retrouve l'intérêt, la contrainte, le contrôle, l'autonomie, le leadership, ou encore la durabilité. La direction de l'entreprise n'étant plus soumise au seul diktat de l'intérêt des actionnaires, la mission autorise la pérennisation d'un projet d'entreprise et des activités de recherche.

3) Réponse aux dérives de la gouvernance d'entreprise

Sans que l'on n'y prenne garde, les dérives des entreprises ont envahi notre actualité. Des tentatives de rachat d'AstraZeneca par Pfizer au cas Tesla-Uber, l'histoire des entreprises a rendu contre-productive et fragilisante une innovation continue et responsable. En France, la fuite des cerveaux de la génération Y ou Z démontre que l'entreprise n'a pas été porteuse de progrès collectif. Une baisse des investissements de recherche et développement dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, notamment, suscite de l'inquiétude. L'innovation, devenue indispensable à la croissance, doit permettre le maintien de la compétitivité. Et répondre aujourd'hui aux défis environnementaux de notre époque.

La société à mission, par Errol Cohen (éditions Hermann, 214 pages)